Alliance Pastorale
Pour l'élevage

RATICIDE PROPASTA 25

Pâte au Brodifacoum prête à l'emploi

Réf : 0110197

Rodenticide à effet choc : excellent souricide et raticide, à privilégier sur colonies de rongeurs difficiles à éliminer, suite à l'apparition de souches résistantes.

Très appétant en concurrence alimentaire (élevages), Propasta est idéal pour une application dans les endroits difficiles tel que les doubles cloisons ou sensibles : les espaces d'entreposage alimentaire ou les sites de transformation.

Facile à appliquer à l'aide d'un pistolet à silicone standard.

L'application est ainsi rapide et précise, ne nécessite qu'une faible quantité et réduit fortement le temps nécessaire à nettoyer les restes d'appâts sur les points d'appâtage.

COMPOSITION

Brodifacoum 0,0025 % + amérisant (CAS 56073-10-0 / AMM : FR-2014-0143)
Biocide TP14. Usage professionnel et grand public.

METHODE D'APPLICATION/DOSE

Le produit doit être appliqué dans des stations d'appâts sécurisées.
Contre souris (Mus musculus), usage intérieur : 20 à 30 g d'appât par station d'appât espacées de 5 mètres (2 mètres en cas de forte infestation).
Contre rats bruns (Rattus norvegicus) et rats noirs (Rattus rattus) usage intérieur et extérieur autour des bâtiments : 90 à 100 g d'appât par station d'appât espacées de 10 mètres (5 mètres en cas de forte infestation).
En usage intérieur, les postes d'appâtage doivent être inspectés au minimum tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.
En usage extérieur autour des bâtiments, placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Les postes d'appâtage doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe du soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.
Durée de conservation : 24 mois après fabrication.

CONDITIONNEMENT

Tube de 150 g.

N° Tél. 05.49.83.30.30
Fax : 05.49.83.30.50

www.alliancepastorale.fr
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685
1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

depuis 1933...

Ovins Caprins | Bovins | Equins | Autres Elevages | Lait Fromagerie | Soins | Alimentation | Clôture | Bâtiments d'élevage | Sols et récoltes | Forêts Espaces verts | Mécanique | Transport | Votre quotidien...